

Pétition

Pour une formation des enseignants et enseignantes à l'égalité entre filles et garçons

Malgré ce qu'on appelle aujourd'hui la réussite des filles à l'école, les discriminations les concernant sont toujours bien présentes. Il est reconnu que les enseignants et enseignantes accordent plus d'attention aux garçons qu'aux filles en classe. Les encouragements qui leur sont faits concernent surtout leurs performances alors que pour les filles, ils font surtout référence à leur conduite.

Les outils pédagogiques restent fortement stéréotypés selon le genre, tout comme les disciplines. Par exemple, on entend encore actuellement des enseignant-e-s genevois dire que les filles seraient mauvaises en maths.

De plus, les enseignants constatent le sexisme que les élèves manifestent quotidiennement à l'école avec une inquiétude toujours croissante.

En conséquence, il est indispensable que les enseignant-e-s du primaire et du secondaire soient non seulement informé-e-s de ces discriminations de genre exercées le plus souvent de manière inconsciente, mais puissent aussi travailler sur les stratégies pédagogiques et relationnelles à mettre en œuvre pour y remédier.

Compte tenu de la restructuration de la formation initiale et continue du corps enseignant dans le Canton de Genève, nous demandons aux autorités d'**introduire explicitement** des cours à cet effet. Jusqu'ici, les questions concernant les garçons et les filles à l'école ont été traitées de manière sporadique dans divers enseignements. Cette transversalité a noyé la question au sein d'autres questions éducatives, certes importantes.

Dans le cadre de la réforme en cours, nous demandons que des enseignements spécifiques portant sur l'éducation des garçons et des filles à l'école soient mis aux programmes semestriels de Bachelor pour les futurs enseignant-e-s du primaire, en Master et en formation continue pour les enseignant-e-s du primaire et du secondaire genevois.

Financièrement, une telle décision impliquera **au minimum** la rémunération d'une personne pour **2 heures hebdomadaires de charge de cours annuelle**. Ce poste nécessitera une collaboration étroite avec les membres du corps enseignant sur des aspects plus spécifiques et pointus dans ce domaine selon leurs besoins et leurs contextes scolaires.

